

Causerie Familiale

Voulez-vous me dire pourquoi il est si difficile d'avouer son âge ?

Difficile aux femmes surtout, dit-on, bien qu'à ce sujet, "bon nombre d'hommes sont femmes" comme le mettait en vers le vieux Lafontaine.

Que peut-on gagner à dissimuler ainsi quelques années ? Je n'en sais trop rien.

Encore si l'on pouvait tromper la vieillesse ou retarder le moment de la mort, le motif de cette légère supercherie pourrait être excusable, mais, mon Dieu ! non-seulement cela ne sert à rien, mais on ne peut pas même réussir à jeter assez de poudre aux yeux des gens pour les empêcher de constater que nous déguisons quelque peu la vérité.

Remarquez cependant que cette manie est générale.

Ayons de l'indulgence pour les vieilles filles qui ont doublé le cap de la quarantaine et qui cherchent à illusionner leur entourage, mais que penser des jeunes filles de vingt ans qui se racrochent de toutes leurs forces à leurs dix-huit printemps.

Comprenez-vous cela ? C'est tellement absurde qu'on ne peut imaginer de raisons pour excuser pareille conduite.

Pourtant, quand on y réfléchit sérieusement, il n'y a pas de mal à vieillir un peu. On a tant besoin d'expérience, de sagesse, et que sais-je en plus !

Le jugement a besoin de mûrir au soleil des ans ; devrait-on regretter de devenir plus sage.

Voilà que j'émetts bien des belles théories, mais à la pratique quelque fois on n'est plus si fort. Que celles qui n'ont pas péché seules jettent aux autres la première pierre.

J'entendais ces jours derniers, un avocat raconter devant moi une drôle d'expérience, qu'il avait eue en cour de justice alors qu'il s'agissait d'interroger une dame.

C'est toujours ce que les femmes craignent le plus d'avoir à déclarer leur âge sous serment, car alors il n'y

a pas à badiner, n'est-ce pas ? il faut dire la vérité ou se parjurer.

Il y en a qui s'irgénéient à tourner des réponses érudant cette partie de l'interrogatoire. C'est ce qu'esseyà la dame dont je viens de vous parler tout à l'heure.

—Quel est votre âge, madame, demanda l'avocat.

—Vous êtes bien curieux, répondit-elle promptement.

—Il se peut, mais enfin, il vous faut déclarer votre âge devant le tribunal.

—J'ai l'âge de raison.

—Cela se voit, dit-il ironiquement, mais de combien êtes-vous âgée.

—Je ne suis pas âgée, monsieur, fit-elle avec indignation.

—Mille pardons, madame, mais la cour ne pourrait-elle prendre connaissance de votre âge.

—Je n'aime pas les nouvelles connaissances, persista le témoin.

L'avocat suait à grosses gouttes.

—Je ne vois pas pourquoi vous mettez tant de mauvais vouloir à répondre à cette question, dit enfin le pauvre avocat, moi je donnerais volontiers mon âge si on me le demandait.

—Mais personne ne voudrait vous le demander, répliqua t-elle malicieusement, chacun peut voir que vous êtes assez âgé pour savoir que l'on ne demande pas l'âge d'une femme.

Le juge vit l'inutilité des efforts de l'avocat et ordonna de procéder à la question suivante.

.

Il y a quelques mois, en Angleterre, la question de savoir si l'on devait porter ou non des boucles d'oreilles a passionné l'opinion publique ; d'aucuns prétendaient que cette coutume barbare déformait l'oreille ; d'autres soutenaient, au contraire, que c'était une parure très-seyante, permettant de placer en évidence les belles pierrieres.

La princesse de Galles, la duchesse d'York, sa belle-fille, sont partisans du premier système ; d'autres grandes dames ont soutenu que rien n'est si joli qu'un lobe d'oreille bien fait, finement ourlé, et que c'est un crime que de fixer au bout une pierre précieuse quelconque.